

LES OBJECTIFS



L'objectif est de développer les offres de loisirs, culturelles, sportives et touristiques afin d'attirer les touristes mais aussi de nouveaux habitants. Il s'agit également de garantir un renouvellement des activités pour les habitants de longue date. Ces offres devront aussi se développer dans les zones très rurales pour en faire profiter les publics ayant peu de moyens de mobilité. Les activités développées devront être nouvelles à l'échelle du territoire.



ENVELOPPE = 120 000 €



LES BÉNÉFICIAIRES

Établissements publics, collectivités territoriales, associations loi 1901, chambres consulaires, bailleurs sociaux, syndicats mixtes ou professionnels, SCIC, PME et TPE au sens communautaire, groupements d'agriculteurs et exploitations agricoles.



LES PROJETS TYPE

Animation et structuration du réseau d'acteurs touristiques, création de nouvelles activités et aménagements sur des sites historiques et patrimoniaux, création de séjours insolites, création de parcours "tout à vélo" pour les touristes, etc.

✓ Éligibles :

- Investissements/équipements matériels ou immatériels
- Dépenses de location, sous-traitance
- Frais de personnel liés à l'opération
- Coûts indirects de personnel (forfait)
- Réalisation d'études
- Frais de communication
- Événementiel

LES TYPES DE DÉPENSES

✗ Inéligibles :

- Frais de restauration, hébergement, déplacement du personnel
- Matériel d'occasion (y compris reconditionné en usine)
- Investissements de simple remplacement
- Contributions en nature
- Ouverture et tenue de comptes bancaires
- Crédit-bail



Toute dépense engagée (facture ou acompte payé, devis signé, marché public notifié) avant le dépôt de demande d'aide en ligne rend le projet inéligible.



LES MODALITÉS

Montant minimum d'un projet : 6 250 €
Subvention LEADER minimale : 5 000 €
Obligation d'avoir un autre financement public ou autofinancement public
Demande de subvention à faire en ligne sur le portail régional "Nos aides en ligne"

Avant tout dépôt d'une demande d'aide, contactez l'animatrice du GAL Vendômois qui pourra vous accompagner gratuitement sur les procédures et le montage de votre dossier :

Romane BRÉGEA
02.54.89.12.22 ou 06.08.48.38.98
smpvleader@pays-vendomois.org

